



Du 2 au 9 juillet 1907
District d'Arthabaska

J. E. Méthot vs Adélarde Fradette.
Notre-Dame de Lourdes—La moitié
ouest du lot 9 du 3ème rang.
Vente le 2 juillet, à 3 h. p.m. à la porte
de l'église paroissiale.

District de Bedford

John C. Miltimore vs Geo. W. Bates.
Ste-Croix—Le lot 348 situé au 3ème
rang.

Vente le 6 juillet, à 10 h. a.m. à la
porte de l'église paroissiale.

District de Québec

Chs. L. Catellier vs Frs Chamberland.
Charlesbourg—Le lot 448.

Vente le 5 juillet, à 11 h. a.m. à la porte
de l'église paroissiale.

The People's Bank of Halifax vs George
Sissons.

St-Raymond—Les lots 488, 489 et 490,
avec moulin, etc.

Vente le 5 juillet à 10 h. a.m., à la porte
de l'église paroissiale.

District de St-François

Alex Allie vs Ulric Laprise.
St-Julien de Wolfestown—Le lot 289
du 6ème rang, avec bâtisses.

Vente le 3 juillet, à 1 h. p.m. à la porte
de l'église paroissiale.

District de Terrebonne

Louis P. Savage vs Aldéric Trudeau.
St-Columban—La partie du lot 16.
Vente le 2 juillet, à 10 h. a.m. à la porte
de l'église catholique.

District de Trois-Rivières

Jos. Milot vs Avila Milot.
Yamachiche—La partie du lot 834, avec
bâtisses.

Vente le 4 juillet, à 10 h. a.m. à la porte
de l'église paroissiale.

L'éclairage des locaux obscurs

Nos lecteurs ont certainement entendu
parler du Verre Prismatique MAXIMUM
(MAXIMUM Prismatic Glass) pour l'éclairage
des locaux obscurs, dont nous
donnons ci-contre une reproduction.

Le MAXIMUM Prismatic Glass, par son
dispositif absolument nouveau, permet
d'éclairer complètement les locaux, même
les plus obscurs. Basé sur les lois optiques
de Fresnel, déjà utilisées pour
l'éclairage des phares, il fait entrer dans
le domaine de la pratique la combinaison
scientifique des prismes et des lentilles.
En effet, à la face prismatique déjà essayée
des anciennes vitres, on a accolé,
perpendiculairement, une face lenticulaire;
c'est-à-dire qu'un côté du verre est
silloné de prismes et l'autre de lentilles
qui, suivant les lois physiques connues,
émettent des rayons dans toutes les directions.
Il en résulte qu'en substituant le
MAXIMUM Prismatic Glass aux vitres ordinaires
et en les plaçant dans les parties
des fenêtres qui reçoivent la lumière, la
face prismatique recueille, sous les incidences
les plus variées, les rayons lumineux,
tandis que la face lenticulaire les multiplie
et les diffuse à l'infini dans le local,
qui se trouve ainsi éclairé dans toutes
ses parties et avec le maximum d'inten-

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG

11, Place d'Armes, MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

Siège Central: 7 & 9, Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital Autorisé. - - - - - \$2,000,000.00

Capital Versé (2 Janvier 1907) - - - - - \$1,004,000.00

Réserve et Surplus - - - - - \$213,000.00

Conseil d'Administration:

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie
Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. S. CARSLY, Propriétaire de S.
Carsley & Co., Prés. "Central Heat, Light & Power Co."

Monsieur G. N. DUCHARME, Prés. "The Star Iron Co."

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.

Monsieur ROD FORGET, Membre du Parlement Fédéral,
de la Société L. J. Forget & Cie, Agents de Change.

Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian
Pacific Railway Co."

Monsieur TANCREDE BIENVENU, - Gérant Général

Bureau de Contrôle

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE,

Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE,

Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. C. J. DOHERTY, Ex-Juge Cour Supérieure.

Gérant Général: TANCREDE BIENVENU

Auditeur: A. S. HAMELIN

Inspecteur: ALEX. BOYER

7 Bureaux de quartier dans la ville

25 Succursales dans la Prov. de Québec

Département d'Épargne

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt
s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an suivant
termes. Intérêt de 3 p. c. sur dépôts payables à demande.

Correspondants à l'Étranger:

ETATS-UNIS—New York: Metropolitan Bank, Citizens

Central National Bank. BOSTON: National Bank of the

Republic. CHICAGO: National Bank of the Republic,

Continental National Bank. ANGLETERRE: The

Capital and Counties Bank, Limited, Banque de Montréal.

FRANCE: Société Générale, Comptoir National

d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais. ALLEMAGNE:

Deutsche Bank. AUTRICHE: Banque Impériale et Royale

Privilégiée des Pays Autrichiens. ITALIE: Banca Com-

merciale Italiana.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital payé - - - - - \$3,277,620

Fonds de Réserve, - - - - - \$3,277,620

JAMES ELLIOT, Gérant Général.

A. D. DURNFORD, Inspecteur en Chef et Sur-

intendant des Succursales.

Succursales dans la Province de Québec:

ARTHABASKA

CHICOUTIMI

DRUMMONDVILLE

FRASERVILLE ET RIVIERE DU LOUP

KNOLWTON

[STATION

LACHINE LOCKS

MONTREAL—

RUE ST-JACQUES—

RUE STE-CATHERINE—

MAISONNEUVE—

MARKET AND HARBOUR—

ST-HENRI—

QUÉBEC

RICHMOND

SOREL

STE-FLAVIE STATION

STE. THÉRÈSE DE BLAINVILLE

VICTORIAVILLE

61 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans

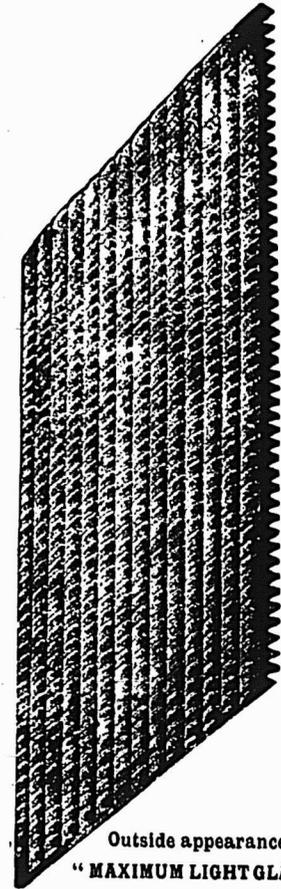
toutes les principales villes du monde.

Emission de Lettres de Crédit pour le com-

merce et lettres circulaires pour voyageurs.

tensité désirable. Or, ce résultat ne peut
être obtenu avec les verres prismatiques
ordinaires qui, s'ils projettent la lumière,
ne la "diffusent" pas. Un verre plat
ne reçoit en effet et forcément, qu'une
quantité de lumière correspondant exacte-
ment à sa surface, alors qu'un verre
bombé lenticulaire reçoit une quantité de
lumière dix fois, cent fois, mille fois plus
grande, suivant l'espace qu'il a devant
lui; tel l'objectif d'un appareil photogra-
phique qui prend d'autant plus d'espace
qu'il est plus convexe.

La disposition combinée des prismes et
des lentilles établit donc, théoriquement
et pratiquement, la supériorité incontes-
table du MAXIMUM Prismatic Glass. Avec
ce verre, toute la lumière du jour est cap-
tée et utilisée, multipliée à l'infini, sans
projection de rayons éblouissants et sans
aucune perte dans la transmission des on-
des lumineuses dont le pouvoir éclairant



Outside appearance of
"MAXIMUM LIGHT GLASS."

se trouve considérablement augmenté.

Par l'emploi judicieux du MAXIMUM
Prismatic Glass, on peut par conséquent
remédier au défaut d'éclairage occasion-
né par le peu de largeur des rues, la di-
mension restreinte des cours et la hau-
teur des maisons dont les étages infé-
rieurs sont presque toujours insuffisam-
ment éclairés.

Le MAXIMUM Prismatic Glass permet
donc de réaliser une très grande écono-
mie sur l'éclairage artificiel. En répandant
à profusion les ondes lumineuses
naturelles, il offre encore l'avantage de
ne pas dénaturer les couleurs et de rendre
plus agréable le séjour dans les lo-
caux jusqu'alors mal éclairés; en supprimant,
à de certaines heures, l'emploi du gaz,
des lampes, etc., qui dégagent toujours
des vapeurs délétères, il améliore
les bureaux, magasins, ateliers, il facilite
le travail du personnel alors employé,
qui produit une besogne plus efficace et
plus grande avec un minimum de fatigue.

Quant à la solidité du MAXIMUM Prismatic
Glass, elle est, par la disposition